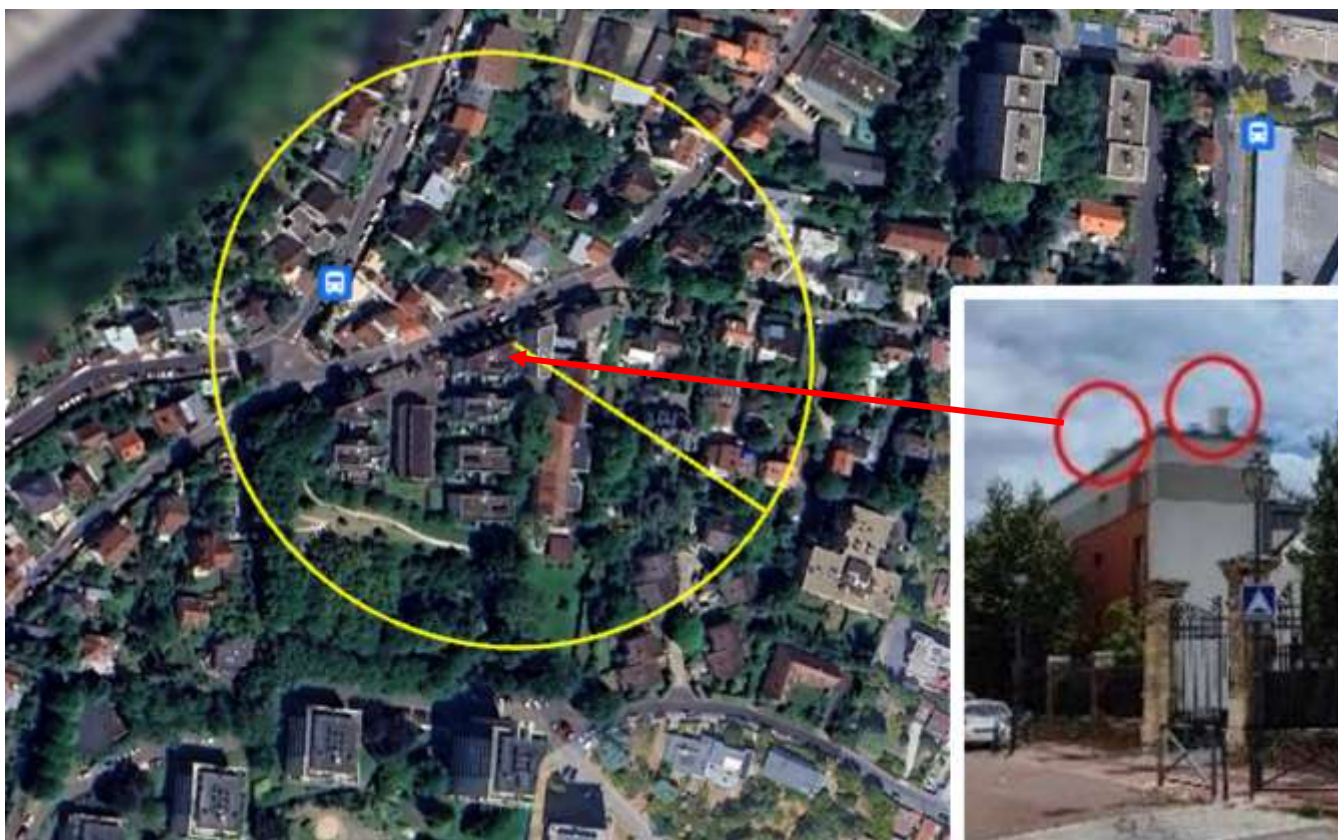


PETITION

Proposée par le **Collectif Boris Vildé** (locataires associés aux résidents) avec le soutien de l'**Union Associative Fontenaisienne**

CONTRE l'implantation de 2 antennes relais à faisceau orientable et puissance télécommandable sur un immeuble de la résidence sociale rue Boris Vildé, situé à côté du Lycée Saint - François d'Assise (Autorisation municipale 092 032 23 00110).



Pour plus de détails sur ce projet d'implantation de ces antennes-relais, consulter le site/blog citoyen www.pourfontenay.fr

Pourquoi ? :

- ➔ Parce que ce projet n'a jamais été présenté aux riverains lors d'une réunion publique ou lors d'un conseil de quartier
- ➔ Parce que ce projet n'a jamais été débattu, ni fait l'objet d'une information de la part du maire lors d'un conseil municipal
- ➔ Parce que ce projet n'a jamais fait l'objet d'un article dans le Fontenay-Mag ou sur le site internet de la Ville

C'est en totale contradiction avec la volonté de démocratie participative affichée par le maire.

Et ne fait que démontrer une inégalité des habitants :

- si on est (co)propriétaire, on peut accepter ou non l'implantation d'antennes-relais
- si on est locataire, on ne vous demande pas votre avis !!

« Deux poids, deux mesures » ?

NON au projet d'antennes-relais rue Boris Vildé

Rappelons qu'il y a quelques années quand un opérateur avait voulu installer des antennes-relais près de l'école des Renards, une **réunion publique** avait été organisée par la ville réunion avec la présence de l'opérateur et de la mairie. Suite à cette réunion et à la pétition organisée par les habitants, l'implantation des antennes-relais avait été abandonnée...**nous pouvons donc agir et faire annuler ce projet !!!**

Je refuse :

- **La dégradation paysagère** du secteur de la **rue Guérard classée au PLU**
- **La pollution visuelle** imposée aux riverains et aux promeneurs
- **La proximité immédiate et l'exposition permanente subie aux ondes électromagnétiques** : des locataires, des habitations et du Lycée Saint François d'Assises

Je demande :

- **Une réunion publique** sur ce projet avec la présence du maire et de l'opérateur TDF/Orange
- **Une étude réalisée et rendue publique sur la nécessité de ce projet.** Car d'après l'opérateur Orange lui-même, la couverture 4G et 5G de ce quartier est complète et de qualité !
- **Que le maire demande à TDF/Orange de ne pas installer** ces antennes-relais pendant, a minima, le temps de la concertation

Que vous soyez concernés directement ou solidaires des habitants du quartier, pour donner du poids à nos actions, signez la pétition ci-dessous ou en ligne <https://chnq.it/WpWLSLsXQk> ou en scannant ce QR Code



A noter que d'autres projets dans Fontenay aux Roses sont également prévus/validés : Rue Gabriel Péri / Rue Paul Verlaine / Rue Val Content

Nom prénom	Adresse	Signature	Mail

Pétition à retourner signée dans la boîte à lettres du Collectif Boris Vildé :

Mme LACOME 39 rue Boris Vildé Bâtiment G (1^{er} bâtiment à gauche en entrant dans la résidence)

Retrouvez cette pétition et plus d'informations sur le site/ blog citoyen : www.pourfontenay.fr

Contacts : collectifborisvilde@gmail.com et union.associative.fontenaisienne@orange.fr